

**ANALYSE DE LA BAISSÉ  
DU CHÔMAGE EN LOIR-ET-CHER  
EN 2005**

*Les études de l'Observatoire n° 39*

**Juin 2006**

**Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher**

# SOMMAIRE

Eléments de synthèse .....	3
Introduction .....	4
A - Des mouvements de grande ampleur au sein des catégories de demandeurs d'emploi .....	5
B - Moins de nouvelles demandes qu'en 2004 et plus de sorties .....	6
Forte baisse des demandes enregistrées suite à un licenciement économique.....	6
Plus de sorties pour reprise d'emploi.....	6
C - Des besoins en main d'œuvre plus soutenus.....	7
Augmentation des offres collectées par l'ANPE.....	7
... Mais aussi des déclarations d'embauche .....	8
7 contrats sur 10 sont de courte durée .....	9
D - Légère reprise de l'emploi salarié .....	9
E - Le boum de la création d'entreprise .....	10
F - L'impact du vieillissement de la population.....	10
Glossaire.....	11
Annexe : Tableaux par Zone d'emploi .....	12

## Eléments de synthèse

**La baisse du chômage est importante.** Elle est officiellement pour l'ensemble du Loir-et-Cher de **- 8,9 % en 2005**, recul le plus fort observé pour un département dans la région Centre. Ce chiffre, rappelons-le, correspond aux seuls demandeurs d'emploi de la catégorie 1<sup>1</sup>.

Ce recul paraît **en décalage avec l'évolution de l'activité économique** dont la plupart des indicateurs montrent qu'elle a, globalement, été stable ou en faible progression, le dynamisme de certains secteurs ne compensant que très partiellement les difficultés rencontrées par d'autres, industrie notamment. D'ailleurs **très peu d'emplois supplémentaires** ont été générés en 2005.

Malgré ce contexte, on constate **une augmentation significative des besoins en main d'œuvre** comme en attestent plusieurs indicateurs. On peut y voir **l'influence de la structure démographique** de notre département où le processus de contraction de la population active est déjà à l'œuvre en 2005.

Un autre facteur, de moindre ampleur, est également à considérer : le **boum de la création d'entreprise**. Plus de 300 créations supplémentaires ont été enregistrées par les compagnies consulaires en 2005. Elles ont permis soit de libérer des postes, soit d'apporter une solution à des chômeurs.

**Ces différents éléments ne suffisent cependant pas**, loin s'en faut, à **expliquer la baisse du chômage**. En effet, si l'on considère **l'ensemble des demandeurs d'emploi**, quelle que soit leur catégorie d'affectation, et non plus seulement la catégorie 1, on constate un **recul nettement plus mesuré : - 2,7 %**.

**La raison essentielle** de cette évolution tiendrait par conséquent à **un autre facteur**. Celui-ci est à rechercher du côté de la **gestion des inscriptions à l'ANPE**. L'Agence a multiplié les contacts avec les demandeurs et les propositions qui leur sont faites, l'amenant à affiner la connaissance des situations individuelles et justifiant le **reclassement** d'un certain nombre d'entre eux dans d'autres catégories que la 1. C'est le cas notamment des demandeurs occupant un emploi, des créateurs d'entreprise et des bénéficiaires d'un contrat aidé réaffectés **dans la catégorie 5**. Ce transfert **expliquerait à lui seul environ 40 % de l'évolution** du nombre de demandeurs relevant de la catégorie 1.

On peut souligner aussi **l'augmentation de la catégorie 6** (demandeurs ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois). Elle traduit une **précarisation** accrue de la main d'œuvre, conduite à des allers-retours de plus en plus fréquents entre contrats courts et chômage. Ce sont autant de demandeurs qui ne sont plus comptabilisés dans les statistiques officielles. La croissance de cette catégorie **expliquerait en 2005 plus de 10 % de l'évolution** du chômage.

Enfin on peut aussi avancer l'hypothèse qu'un certain nombre de personnes inscrites à l'ANPE mais non réellement à la recherche d'un emploi ont été conduites à **cesser de pointer sous l'effet de la mise en place de dispositifs plus contraignants**. On les retrouverait en partie parmi les bénéficiaires du **RMI** dont **l'augmentation de 6 %** en 2005 a paru surprenante.

Ces différents facteurs se sont conjugués pour infléchir la courbe du chômage, mais avec une ampleur plus ou moins significative selon le territoire. On remarquera en particulier des évolutions très appuyées **dans le Romorantinais** où le **marché du travail s'est révélé très actif** : l'activité économique y a émis des signaux positifs qui se sont traduits par des embauches tandis que l'Agence locale y aurait, semble-t-il, opéré une gestion des fichiers plus active qu'ailleurs.

---

<sup>1</sup> les 8 catégories de DEFM (demandes d'emploi en fin de mois). 1 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps. 2 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel. 3 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée. 4 : personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi. 5 : personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi. 6 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à plein temps ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois. 7 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à temps partiel ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois. 8 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée, ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois.

## Introduction

**En 2005, le chômage a diminué de 8,9 % en Loir-et-Cher**, plus forte baisse de la région Centre. Cela représente 1 024 demandeurs d'emploi de moins.

Le recul est particulièrement fort dans la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay (- 16,5 %, soit - 482), très marqué également dans celle de Vendôme (- 11 %, soit - 245), mais moins dans celle de Blois (- 4,7 %, soit - 297).

Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte pour expliquer cette évolution. Ils seront appréhendés par l'analyse, successivement, des données de stock (évolution des différentes catégories), des flux de demandes (entrées / sorties) et des besoins de main d'œuvre (offres enregistrées, déclarations d'embauche). Un point rapide sera fait en complément sur l'évolution de l'emploi salarié du secteur privé (source ASSEDIC), la création d'entreprise et les projections démographiques.

### **A – Des mouvements de grande ampleur au sein des catégories de demandeurs d'emploi**

Rappelons que les chiffres officiels du chômage correspondent à la catégorie 1 des demandeurs d'emploi en fin de mois (10 483 fin décembre 2005). Si leur nombre s'est effectivement réduit de plus de 1 000 unités au cours de l'année, celui de l'ensemble des 8 catégories de demandeurs inscrits à l'ANPE (20 670 à la même date) n'a en revanche diminué que de 2,7 % (soit 573 personnes).

On remarque en particulier une très forte augmentation des DEFM de catégorie 5 (+ 441) dont le nombre a plus que doublé. Il semblerait que des transferts se soient opérés à partir d'autres catégories (dont la 1), l'ANPE assurant une **gestion de plus en plus rigoureuse des fichiers**. Un suivi plus précis et plus fréquent des demandeurs lui permet en effet d'appréhender plus facilement leur situation et de les intégrer dans une catégorie plus appropriée (la 5 en l'occurrence). C'est notamment le cas pour les personnes qui veulent demeurer inscrites bien qu'ayant retrouvé un travail (intérim et CDD plus spécialement). A noter que les personnes sous contrat aidé, ainsi que les créateurs d'entreprise toujours inscrits au chômage sont également placés dans cette catégorie 5. **Cette modification d'enregistrement pourrait, à elle seule, expliquer jusqu'à 40 % de la baisse du chômage en 2005.**

Par ailleurs, **le travail précaire continue à se développer**. De plus en plus de personnes font des allers et retours fréquents entre emploi et chômage. Selon une étude de l'Unedic menée au plan national, le nombre d'allocataires de l'assurance chômage exerçant une activité réduite a été multiplié par près de 6 en douze ans. Cela se traduit par une **augmentation de la catégorie 6** (plus de 2 600 personnes enregistrées à fin décembre 2005 en Loir-et-Cher, soit 143 de plus en un an, ce qui représente une hausse de + 5,8 %). Là encore, des transferts entre catégories sont donc probables et tendent à peser sur l'évolution de la catégorie 1 et par conséquent sur la statistique du chômage.

On retrouve ces évolutions, mais à des degrés divers, dans chacune des zones d'emploi du département.

**Dans la zone de Blois** le nombre global d'inscrits (toutes catégories confondues) diminue à peine (- 0,7 % contre - 4,7 % annoncés pour la catégorie 1). **Les mouvements entre catégories joueraient donc un rôle nettement prépondérant** dans la baisse du chômage (même s'ils sont moins importants que dans les autres zones). Quelques chiffres en témoignent : globalement, le nombre des demandeurs n'a diminué que de 78, alors que le calcul de l'évolution du chômage repose sur les 297 demandeurs de moins dans la catégorie 1 ; concomitamment les catégories 5 et 6 ont crû respectivement de 196 et 72.

**Dans les zones d'emploi du Vendômois et du Romorantinais** ces mouvements d'enregistrement en faveur des catégories 5 et 6 interviendraient également pour expliquer une partie de la baisse du chômage, dans une proportion que l'on peut estimer à **environ 2/5**. On remarque cependant qu'ils sont **nettement plus marqués dans le Romorantinais**

(augmentation près de 2 fois supérieure à la moyenne départementale), ce qui pourrait traduire d'une part, une hausse plus significative des situations d'activité parmi les demandeurs, fussent-elles précaires, en lien, probablement, avec le redressement de l'économie locale, d'autre part, une gestion des fichiers plus offensive ou plus rigoureuse qu'ailleurs.

Dans le Vendômois comme dans le Romorantinais, le nombre global de personnes recherchant un emploi (toutes catégories confondues) est en recul sensible, respectivement de - 4 % et - 6,4 % (contre - 11 et - 16,5 % pour les seuls demandeurs de la catégorie 1). Cela montre à l'évidence que d'autres facteurs entrent en ligne de compte.

### Evolution des DEFM par catégorie en Loir-et-Cher<sup>2</sup>

DEFM	12/2004	12/2005	Evolution	
			Nombre	%
CAT 1	11 507	10 483	-1 024	- 8,9
CAT 2	2 193	2 272	+ 79	+ 3,6
CAT 3	2 163	2 089	- 74	- 3,4
CAT 4	834	673	- 161	- 19,3
CAT 5	407	848	+ 441	+ 108,4
CAT 6	2 471	2 614	+ 143	+ 5,8
CAT 7	569	527	- 42	- 7,4
CAT 8	1 099	1 164	+ 65	+ 5,9
Total	21 243	20 670	- 573	- 2,7

Source : ANPE

## B – Moins de nouvelles demandes qu'en 2004 et plus de sorties

En 2005, l'évolution croisée des flux d'entrées et de sorties des fichiers de l'ANPE a été **favorable**. En effet, 19 721 **demandes** ont été enregistrées en catégorie 1, soit 593 de moins qu'en 2004 (- 3 %). Dans le même temps, le nombre des **sorties** de catégorie 1 (18 905) a augmenté de 438 (+ 2,4 %).

On enregistre toutefois plus d'entrées que de sorties : en 2005, le solde est de 756 demandes, mais il était de 1 787 en 2004. Il s'est donc nettement réduit (- 1 031). Il convient de souligner qu'en dehors des périodes de très haute conjoncture (1999 et 2000 par exemple), le nombre des entrées en catégorie 1 est habituellement supérieur à celui des sorties.

A leur inscription, les demandeurs sont en effet classés dans 3 catégories seulement, en fonction du type de poste recherché (temps plein, temps partiel ou CDD). C'est ensuite qu'ils sont répartis dans les différentes catégories de demandeurs. Les DEE<sup>3</sup> de catégorie 1 sont donc ventilées en DEFM 1 et 6, selon que les personnes ont travaillé plus ou moins de 78 heures durant le mois précédent.

En conséquence, c'est plus l'évolution du rapport entre les flux qu'il convient d'observer que le rapport lui-même. **Le ratio DEE/DES a diminué en 2005, favorisant donc une baisse du chômage.**

C'est tout spécialement le cas en **Romorantinais**, où le nombre des nouvelles inscriptions a diminué de 6,4 % (- 312), tandis que celui des **sorties** a augmenté de 5 % (+ 220). Ces dernières sont ainsi **plus nombreuses que les entrées en 2005**, ce qui constitue **un élément fort dans la contraction du chômage dans le bassin**. Ces mouvements sont de grande ampleur, puisque le Romorantinais réalise à lui seul plus de la moitié de la baisse des DEE du département, mais aussi de l'augmentation des DES.

<sup>2</sup> La plupart des tableaux par zone d'emploi figurent en annexe.

<sup>3</sup> Cf. glossaire p. 11.

Dans les deux autres zones d'emploi, le ratio DDE/DES a également diminué mais avec moins d'intensité, le recul s'avérant nettement plus timide dans le Blésois.

#### Ratio DEE/DES

	Blois	Vendôme	Romorantin-Lanthenay	Loir-et-Cher
2004	110	108	111	110
2005	107	102	99	105

D'après source : ANPE

- **Forte baisse des demandes enregistrées suite à un licenciement économique**

Après deux années de hausse, les **inscriptions consécutives à un licenciement économique** se sont nettement tassées. Elles sont **en recul de 56 % en Romorantinois** (il est vrai que leur nombre était très élevé en 2004), mais en hausse de 30 % dans le Vendômois. Celles liées à **une fin de contrat à durée déterminée** apparaissent également en repli. Ces deux motifs assurent ensemble la plus grande partie de la baisse des DEE en 2005.

On note à l'inverse une augmentation généralisée des primo demandeurs et des reprises d'activité. Pour ces dernières, l'évolution positive constitue habituellement le signe d'un retour de confiance dans la possibilité de trouver un emploi.

A noter que les **inscriptions consécutives à la fin d'une mission de travail temporaire** n'augmentent que dans la zone de Romorantin. Cette reprise de l'intérim, après une forte contraction entre 2002 et 2004, est une indication supplémentaire que l'activité s'est mieux portée dans le bassin en 2005.

#### Demandes d'emploi enregistrées de catégorie 1 par motif – Loir-et-Cher

	2004	2005	Evolution	
			Nombre	%
licenciement économique	1 092	780	- 312	- 28,6
autre licenciement	2 171	2 204	+ 33	+ 1,5
démission	1 151	1 149	- 2	- 0,2
fin de contrat	5 386	4 861	- 525	- 9,7
fin de mission	2 495	2 458	- 37	- 1,5
1ère entrée	1 183	1 416	+ 233	+ 19,7
reprise d'activité	421	491	+ 70	+ 16,6
autres cas	5 766	5 995	+ 229	+ 4,0
non précisé	649	367	- 282	- 43,5
Total	20 314	19 721	- 593	- 2,9

Source : ANPE

- **Plus de sorties pour reprise d'emploi**

Les sorties des fichiers de l'ANPE ayant fait l'objet de nombreux commentaires au niveau national, leur examen par motif en Loir-et-Cher s'impose.

## Demandes d'emploi sorties de catégorie 1 par motif – Loir-et-Cher

	2004	2005	Evolution	
			Nombre	%
reprise d'emploi	5 085	5 406	+ 321	+ 6,3
entrée en stage	2 011	1 747	- 264	- 13,1
absence au contrôle	6 250	6 646	+ 396	+ 6,3
arrêt de recherche	1 711	1 694	- 17	- 1,0
changement ALE	519	506	- 13	- 2,5
radiation administrative	1 718	1 713	- 5	- 0,3
autres cas	1 233	1 253	+ 20	+ 1,6
<b>Total</b>	<b>18 527</b>	<b>18 965</b>	<b>+ 438</b>	<b>+ 2,4</b>

Source : ANPE

Le nombre de sorties a augmenté de 2,4 % en 2005 en Loir-et-Cher.

Trois points sont importants à souligner :

- **les reprises d'emploi sont plus nombreuses** (+ 321 soit une hausse de 6,3 %), ce qui traduit un redressement des embauches qui est loin d'être uniforme sur l'ensemble du territoire. **En Romorantinais, elles augmentent de plus de 14 %** sur l'année ce qui représente la moitié des gains enregistrés pour le Loir-et-Cher. La hausse est nettement plus contenue dans la zone de Blois (+ 2,1 %).
- les **radiations administratives sont de même niveau qu'en 2004**, voire très légèrement inférieures dans l'ensemble du Loir-et-Cher. Elles sont en revanche **plus nombreuses dans la zone d'emploi de Romorantin** (+ 9 %) où elles pèsent aussi plus lourdement dans le total des sorties : près de 11 % contre 9 % dans le Vendômois et 8,2 % dans le Blésois.
- **la plus forte progression concerne les radiations intervenues pour absence au contrôle**. Elles correspondent le plus souvent à une **reprise d'emploi non déclarée**. Cette évolution pourrait aussi être liée au renforcement du suivi des demandeurs d'emploi par l'Agence (une fois par mois désormais), ainsi qu'il en a déjà été fait mention. En particulier, le dispositif PARE-PAP (plan d'aide au retour à l'emploi – parcours d'accompagnement personnalisé), monté en puissance en 2004, a connu sa pleine activité en 2005. Il se traduit notamment par une très forte augmentation du nombre de propositions d'emploi à chaque demandeur. **Les personnes inscrites au chômage mais non réellement en recherche d'emploi** pourraient alors trouver ces contraintes trop lourdes, **arrêter de pointer et se tourner vers d'autres dispositifs**. Cette hypothèse prend du sens lorsque l'on constate que le **nombre des bénéficiaires du RMI a augmenté d'environ 6 %** dans le département en 2005, alors que la conjoncture économique a été, sinon meilleure, au moins de même niveau qu'en 2004. Ce point de vue est également avancé par l'ANPE.

Pour ce troisième élément (multiplication des sorties motivées par une absence au contrôle), force est de constater que **le Romorantinais se distingue une fois encore par l'intensité de son évolution** (+ 14,6 % contre + 4,4 et + 2,8 % pour le Blésois et le Vendômois).

### C - Des besoins en main d'œuvre plus soutenus

Malgré une conjoncture économique assez peu dynamique globalement, les entreprises ont davantage cherché à recruter qu'en 2004.

- **Augmentation des offres collectées par l'ANPE...**

**L'ANPE collecte entre 30 % et 40 % des offres d'emploi**. Cette proportion est en hausse, l'Agence **relevant chaque année ses objectifs** et multipliant les contacts avec les entreprises. On peut donc penser que ces éléments pèsent sur les résultats. Aussi, les

informations abordées dans ce paragraphe n'ont-elles par conséquent qu'une valeur indicative.

L'Agence a collecté au total 12 697 offres d'emploi en 2005, soit **5,2 % de plus qu'en 2004**. L'augmentation est surtout le fait **des offres d'emploi durable** (plus de 6 mois) qui ont progressé de près de 15 %. Elles ont représenté **45,3 % du total** (et même 56 % au 4<sup>ème</sup> trimestre), alors que la moyenne régionale est inférieure à 40 %.

#### Evolution des Offres d'Emploi Enregistrées par catégorie en Loir-et-Cher

			Evolution	
	2004	2005	Nombre	%
Cat A (plus de 6 mois)	5 014	5 746	+ 732	+ 14,6
Cat B (1 à 6 mois)	5 601	5 994	+ 393	+ 7,0
Cat C (moins d'un mois)	1 456	957	- 499	- 34,3
<b>Total</b>	<b>12 071</b>	<b>12 697</b>	<b>+ 626</b>	<b>+ 5,2</b>

Source : ANPE

Les offres d'emploi durable se sont envolées en Vendômois (+ 27 %), alors que la **progression est plus modeste dans le Romorantinais (+ 5 %)** ; la zone de Blois occupe une position intermédiaire (+ 15 %).

L'analyse du total des offres collectées par zone d'emploi donne un résultat bien différent. Dans celle de **Romorantin**, on parvient en effet à une hausse de 10 %, due en très grande partie à une **augmentation de 40 % des offres d'emploi de très courte durée** (moins d'un mois), qui tranche nettement avec un recul sensible dans le Blaisois (- 17 %) et particulièrement marqué en Vendômois (- 76 %).

- **... Mais aussi des déclarations d'embauche**

Les **déclarations d'embauche** recensées par l'URSSAF et la MSA **se sont accrues de 8 %** en 2005. Dans l'industrie et le bâtiment, cette progression frôle ou dépasse les 12 % et elle atteint près de 17 % dans les services à la population. **Les entreprises du Loir-et-Cher se sont donc bien trouvées face à des besoins de main d'œuvre supplémentaires.**

#### Evolution des déclarations d'embauche par grand secteur d'activité

			Evolution	
	2004	2005	Nombre	%
Agriculture	13 410	13 982	+ 572	+ 4,3
Industrie	3 840	4 293	+ 453	+ 11,8
BTP	3 196	3 595	+ 399	+ 12,5
Commerce de détail	6 694	6 256	- 438	- 6,5
Services à la population	24 241	28 286	+ 4 045	+ 16,7
Services aux entreprises	100 115	107 200	+ 7 085	+ 7,1
<i>dont travail temporaire</i>	<i>92 417</i>	<i>99 650</i>	<i>+ 7 233</i>	<i>+ 7,8</i>
Autres	3 724	4 073	+ 349	+ 9,4
<b>Total tous secteurs</b>	<b>155 220</b>	<b>167 685</b>	<b>+ 12 465</b>	<b>+ 8,0</b>
Total sans Agriculture	141 810	153 703	+ 11 893	+ 8,4
Total sans Agriculture et sans Travail temporaire	49 393	54 053	+ 4 660	+ 9,4

Sources : URSSAF, MSA

Hors travail temporaire et agriculture, les déclarations d'embauche sont **en hausse dans les trois zones d'emploi**, davantage toutefois en Vendômois (+ 10 %) et le Blésois (+ 8 %) que dans le **Romorantinais (+ 5 %)**. Dans ce dernier, elles sont en forte hausse pour la construction et les services non marchands, mais en léger retrait dans l'industrie (- 2 %).

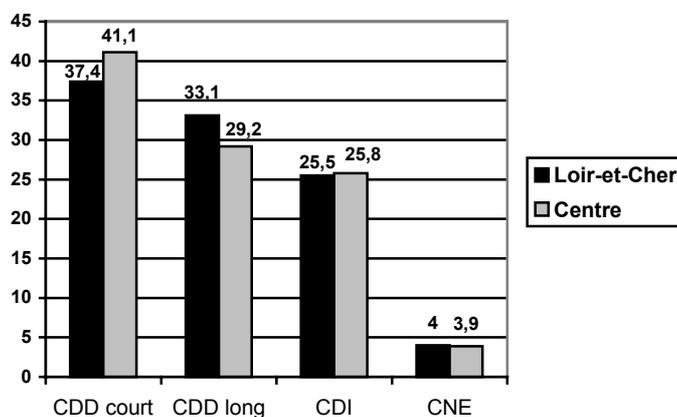
- **7 contrats sur 10 sont de courte durée**

La mise en place de la déclaration par Internet permet à l'URSSAF de mieux appréhender la répartition selon le type de contrat. Celui-ci doit en effet être indiqué précisément pour valider la déclaration, ce qui n'est pas le cas avec les formulaires papier utilisés encore par une bonne moitié des entreprises.

L'échantillon recueilli par Internet est cependant suffisamment représentatif. Les premiers résultats publiés portent sur la période septembre 2005 – avril 2006. Deux précisions doivent être apportées : les données ne prennent pas en compte l'intérim et l'agriculture ; celles d'avril sont provisoires.

Confirmant une tendance lourde, le **CDI représente à peine plus du quart des contrats proposés** au cours des huit derniers mois, le département ne se distinguant pas de la moyenne régionale. Le **CNE (contrat nouvelle embauche)** regroupe globalement **4 % du total** (11 % dans les TPE). 7 contrats sur 10 sont donc des CDD ; plus de la moitié d'entre eux sont de courte durée (moins de 30 jours). On remarque toutefois que la répartition entre CDD court et CDD long est légèrement moins défavorable en Loir-et-Cher que dans l'ensemble de la région.

**Répartition des déclarations d'embauche entre septembre 2005 et avril 2006 par type de contrat (en %)**



*D'après source : URSSAF*

## **D - Légère reprise de l'emploi salarié**

L'évolution de l'emploi salarié au second semestre a été positive, après une baisse au cours des six premiers mois. Durant l'année **2005, les effectifs auraient ainsi progressé de 200 unités (+ 0,3 %)** en données corrigées des variations saisonnières. Il s'agit du deuxième meilleur résultat de la région Centre, après le Cher (+ 0,6 %). Ces données ne sont pas encore disponibles à l'échelle des zones d'emploi.

On le mesure ici : **la croissance des effectifs est sans rapport avec celle des embauches** effectuées dans le département en 2005, telle que celle-ci a pu être appréhendée à travers quelques indicateurs.

Sur l'ensemble de l'année, l'industrie a continué à supprimer des postes (360, soit - 1,6 %), mais l'on note un regain intéressant au 4<sup>ème</sup> trimestre (+ 100). Le bilan du secteur tertiaire redevient positif (+ 330 emplois), grâce en particulier à un gain substantiel entre octobre et décembre (+ 500). Le bon résultat d'ensemble doit également beaucoup au dynamisme du secteur de la construction dont les effectifs ont augmenté de 2,9 % sur douze mois, correspondant à la création de près de 230 postes de travail nets, malgré une contraction au dernier trimestre.

La méthodologie employée par les Assedic peut passer sous silence des éléments non négligeables. En effet, les données trimestrielles ne concernent que les établissements de plus de 10 salariés. Une estimation de l'évolution annuelle, toutes tailles d'établissements confondues, est réalisée sur la base des écarts observés les années passées entre les

résultats de la statistique trimestrielle et ceux de la statistique annuelle portant sur l'ensemble des salariés affiliés. Or le CNE (contrat nouvelle embauche), réservé aux entreprises de moins de 20 salariés a été instauré en 2005 (décret en août). Une partie des emplois créés sous cette forme n'a donc pu être prise en compte dans les estimations.

En Loir-et-Cher, le **nombre d'intentions d'embauche en CNE s'est élevé à 829 dans les PME entre septembre et décembre.**

## E - Le boum de la création d'entreprise

Depuis début 2004, la création d'entreprise enregistre un mouvement de grande ampleur, qui a continué à se renforcer tout au long de l'année 2005. On compte **ainsi 150 créations pures de plus qu'en 2004 pour les entreprises relevant du Registre du Commerce et des Sociétés et 230 immatriculations supplémentaires au Répertoire des Métiers** (le total est inférieur à la somme des deux en raison des doubles inscriptions). Ce mouvement est proportionnellement important dans la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay, en particulier pour les entreprises inscrites au RCS.

A l'évidence, cette évolution se répercute favorablement sur les statistiques du chômage, sans que l'on puisse, en l'état des connaissances, en mesurer précisément l'impact.

### La création d'entreprise en Loir-et-Cher par zone d'emploi

	Registre du Commerce et des Sociétés			Répertoire des Métiers		
	Nb 2004	Nb 2005	Evolution 2005	Nb 2004	Nb 2005	Evolution 2005
Blois	321	419	+ 98	230	379	+ 149
Vendôme	136	139	+ 3	95	125	+ 30
Romorantin	151	199	+ 48	124	176	+ 52
Loir-et-Cher	608	757	+ 149	449	680	+ 231

Sources : CCI, CMA

## F - L'impact du vieillissement de la population

Une étude de la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement) de décembre 2005 fait ressortir qu'au cours de l'année, la population active ne s'est que très faiblement accrue en France. La DARES écrit d'ailleurs : « *dans ce contexte de population active étale, l'augmentation de l'emploi se traduit presque intégralement par une baisse du chômage* ».

Les départs anticipés en retraite pour carrière longue, conséquence de la réforme des régimes de retraite, sont par ailleurs restés dynamiques. Le taux de recours à ce dispositif a été élevé au cours du premier semestre. Il convient de rappeler que cette possibilité a été partiellement ouverte aux fonctionnaires au 1<sup>er</sup> janvier 2005 seulement.

En l'absence de données sur le nombre de départs en retraite **en 2005** en Loir-et-Cher, des indications intéressantes sont fournies par les projections de l'INSEE. Elles sont évidemment imparfaites ; elles reposent sur des tendances déjà anciennes (1990-1999) et ne prennent pas en compte les flux migratoires dans leurs nouvelles composantes. Il apparaît cependant clairement que **la population active est déjà en cours de contraction dans le département.**

## Evolution projetée de la population des 18-23 ans et des 55-60 ans en Loir-et-Cher

	Population 1/1/1999	Projection	
		Au 1/1/2005	Au 1/1/2006
18-23 ans	19 220	22 650	22 340
55-60 ans	17 970	25 110	26 650
Ecart (nombre)	+ 1 250	- 2 460	- 4 310

*D'après source : INSEE – projections Omphale*

Premier élément : le nombre des jeunes susceptibles d'intégrer le marché du travail aurait augmenté nettement moins vite entre 1999 et 2005 que celui des personnes qui pourraient cesser leur activité. En conséquence, alors que le solde était favorable aux premiers en 1999, il serait déficitaire en 2005.

Deuxième élément : il semblerait que le mouvement se soit nettement accéléré au cours de l'année 2005. Le nombre de jeunes aurait en effet cessé d'augmenter, alors que les effectifs des seniors auraient enregistré une poussée importante. L'écart entre les deux tranches d'âge se serait ainsi creusé d'un coup de près de 2 000 personnes.

**L'hypothèse d'une augmentation consistante du nombre des départs en retraite est donc probable. Elle expliquerait en partie le décalage constaté entre une progression marquée des besoins en main d'œuvre des entreprises et le nombre somme toute assez faible de postes supplémentaires créés.**

### Glossaire

DEFM : demande d'emploi en fin de mois

DEE : demande d'emploi enregistrée

DES : demande d'emploi sortie

DUE : déclaration unique d'embauche

OEE : offre d'emploi enregistrée

## ANNEXE : TABLEAUX PAR ZONE D'EMPLOI

### DEE catégorie 1 par motif

#### Zone d'emploi de Blois

	2004	2005	Evolution	
			Nombre	%
licenciement économique	423	387	- 36	- 8,5
autre licenciement	1 253	1 355	+ 102	+ 8,1
démission	707	684	- 23	- 3,3
fin de contrat	3 106	2 752	- 354	- 11,4
fin de mission	1 552	1 498	- 54	- 3,5
1ère entrée	756	902	+ 146	+ 19,3
reprise d'activité	252	272	+ 20	+ 7,9
autres cas	3 088	3 216	+ 128	+ 4,1
non précisé	308	190	- 118	- 38,3
<b>Total</b>	<b>11 445</b>	<b>11 256</b>	<b>- 189</b>	<b>- 1,7</b>

Source : ANPE

#### Zone d'emploi de Vendôme

	2004	2005	Evolution	
			Nombre	%
licenciement économique	116	151	+ 35	+ 30,2
autre licenciement	373	385	+ 12	+ 3,2
démission	195	208	+ 13	+ 6,7
fin de contrat	1 019	904	- 115	- 11,3
fin de mission	506	477	- 29	- 5,7
1ère entrée	196	255	+ 59	+ 30,1
reprise d'activité	73	104	+ 31	+ 42,5
autres cas	1 283	1 297	+ 14	+ 1,1
non précisé	210	98	- 112	- 53,3
<b>Total</b>	<b>3 971</b>	<b>3 879</b>	<b>- 92</b>	<b>- 2,3</b>

Source : ANPE

#### Zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay

	2004	2005	Evolution	
			Nombre	%
licenciement économique	553	242	- 311	- 56,2
autre licenciement	545	464	- 81	- 14,9
démission	249	257	+ 8	+ 3,2
fin de contrat	1 261	1 205	- 56	- 4,4
fin de mission	437	483	+ 46	+ 10,5
1ère entrée	231	259	+ 28	+ 12,1
reprise d'activité	96	115	+ 19	+ 19,8
autres cas	1 395	1 482	+ 87	+ 6,2
non précisé	131	79	- 52	- 39,7
<b>Total</b>	<b>4 898</b>	<b>4 586</b>	<b>- 312</b>	<b>- 6,4</b>

Source : ANPE

## DES catégorie 1 par motif

### Zone d'emploi de Blois

	2004	2005	Evolution	
			Nombre	%
reprise d'emploi	2 766	2 825	+ 59	+ 2,1
entrée en stage	1 017	901	- 116	- 11,4
absence au contrôle	3 732	3 898	+ 166	+ 4,4
arrêt de recherche	890	908	+ 18	+ 2,0
changement ALE	284	274	- 10	- 3,5
radiation administrative	896	866	- 30	- 3,3
autres cas	842	877	+ 35	+ 4,2
Total	10 427	10 549	+ 122	+ 1,2

Source : ANPE

### Zone d'emploi de Vendôme

	2004	2005	Evolution	
			Nombre	%
reprise d'emploi	1 156	1 250	+ 94	+ 8,1
entrée en stage	374	333	- 41	- 11,0
absence au contrôle	1 172	1 205	+ 33	+ 2,8
arrêt de recherche	382	347	- 35	- 9,2
changement ALE	108	122	+ 14	+ 13,0
radiation administrative	360	343	- 17	- 4,7
autres cas	138	186	+ 48	+ 34,8
Total	3 690	3 786	+ 96	+ 2,6

Source : ANPE

### Zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay

	2004	2005	Evolution	
			Nombre	%
reprise d'emploi	1 163	1 331	+ 168	+ 14,4
entrée en stage	620	513	- 107	- 17,3
absence au contrôle	1 346	1 543	+ 197	+ 14,6
arrêt de recherche	439	439	0	0,0
changement ALE	127	110	- 17	- 13,4
radiation administrative	462	504	+ 42	+ 9,1
autres cas	253	190	- 63	- 24,9
Total	4 410	4 630	+ 220	+ 5,0

Source : ANPE

## Evolution des DEFM par catégorie

### Zone d'emploi de Blois

DEFM	12/2004	12/2005	Evolution	
			Nombre	%
CAT 1	6 344	6 047	- 297	- 4,7
CAT 2	1 250	1 247	- 3	- 0,2
CAT 3	1 294	1 286	- 8	- 0,6
CAT 4	443	358	- 85	- 19,2
CAT 5	257	453	+ 196	+ 76,3
CAT 6	1 408	1 480	+ 72	+ 5,1
CAT 7	315	272	- 43	- 13,7
CAT 8	663	753	+ 90	+ 13,6
Total	11 974	11 896	- 78	- 0,7

Source : ANPE

### Zone d'emploi de Vendôme

DEFM	12/2004	12/2005	Evolution	
			Nombre	%
CAT 1	2 236	1 991	- 245	- 11,0
CAT 2	464	514	+ 50	+ 10,8
CAT 3	378	359	- 19	- 5,0
CAT 4	189	122	- 67	- 35,4
CAT 5	77	179	+ 102	+ 132,5
CAT 6	508	513	+ 5	+ 1,0
CAT 7	135	126	- 9	- 6,7
CAT 8	196	211	+ 15	+ 7,7
Total	4 183	4 015	- 168	- 4,0

Source : ANPE

### Zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay

DEFM	12/2004	12/2005	Evolution	
			Nombre	%
CAT 1	2 927	2 445	- 482	- 16,5
CAT 2	479	511	+ 32	+ 6,7
CAT 3	491	444	- 47	- 9,6
CAT 4	202	193	- 9	- 4,5
CAT 5	73	216	+ 143	+ 195,9
CAT 6	555	621	+ 66	+ 11,9
CAT 7	119	129	+ 10	+ 8,4
CAT 8	240	200	- 40	- 16,7
Total	5 086	4 759	- 327	- 6,4

Source : ANPE

## Evolution des Offres d'Emploi Enregistrées par catégorie

### Zone d'emploi de Blois

	2004	2005	Evolution	
			Nombre	%
Cat A (plus de 6 mois)	2 799	3 221	+ 422	+ 15,1
Cat B (1 à 6 mois)	3 992	4 116	+ 124	+ 3,1
Cat C (moins d'un mois)	669	555	- 114	- 17,0
Total	7 460	7 892	+ 432	+ 5,8

Source : ANPE

### Zone d'emploi de Vendôme

	2004	2005	Evolution	
			Nombre	%
Cat A (plus de 6 mois)	902	1145	+ 243	+ 26,9
Cat B (1 à 6 mois)	572	732	+ 160	+ 28,0
Cat C (moins d'un mois)	602	144	- 458	- 76,1
Total	2 076	2 021	- 55	- 2,6

Source : ANPE

### Zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay

	2004	2005	Evolution	
			Nombre	%
Cat A (plus de 6 mois)	1 313	1 380	+ 67	+ 5,1
Cat B (1 à 6 mois)	1 037	1 146	+ 109	+ 10,5
Cat C (moins d'un mois)	185	258	+ 73	+ 39,5
Total	2 535	2 784	+ 249	+ 9,8

Source : ANPE

## Evolution des DUE (déclarations uniques d'embauche) hors agriculture et travail temporaire<sup>4</sup>

### Zone d'emploi de Blois

	2004	2005	Evolution	
			Nombre	%
Industrie	1 923	2 280	+ 357	+ 18,6
Construction	1 776	1 992	+ 216	+ 12,2
Commerce	4 306	3 868	- 438	- 10,2
Service marchands	20 561	22 695	+ 2 134	+ 10,4
Services non marchands	2 529	2 842	+ 313	+ 12,4
Autres	290	328	+ 38	+ 13,1
<b>Total</b>	<b>31 385</b>	<b>34 005</b>	<b>+ 2 620</b>	<b>+ 8,3</b>

Source : URSSAF

### Zone d'emploi de Vendôme

	2004	2005	Evolution	
			Nombre	%
Industrie	1 112	1 212	+ 100	+ 9,0
Construction	581	547	- 34	- 5,9
Commerce	852	1 048	+ 196	+ 23,0
Service marchands	2 749	3 309	+ 560	+ 20,4
Services non marchands	4 306	4 513	+ 207	+ 4,8
Autres	92	62	- 30	- 32,6
<b>Total</b>	<b>9 692</b>	<b>10 691</b>	<b>+ 999</b>	<b>+ 10,3</b>

Source : URSSAF

### Zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay

	2004	2005	Evolution	
			Nombre	%
Industrie	783	768	- 15	- 1,9
Construction	685	819	+ 134	+ 19,6
Commerce	1 380	1 339	- 41	- 3,0
Service marchands	3 033	3 167	+ 134	+ 4,4
Services non marchands	531	590	+ 59	+ 11,1
Autres	151	207	+ 56	+ 37,1
<b>Total</b>	<b>6 563</b>	<b>6 890</b>	<b>+ 327</b>	<b>+ 5,0</b>

Source : URSSAF

<sup>4</sup> Les déclarations de travail temporaire étant comptabilisées au lieu d'implantation des agences, les données par zone d'emploi ne sont pas pertinentes. Les informations sur les DUE en agriculture (source MSA) ne sont pas disponibles par zone d'emploi. Par ailleurs, le total des trois zones ne donne pas le résultat départemental, car il y a un certain nombre de déclarations qui ne sont pas ventilées par territoire.

**Réalisé avec le soutien financier de l'Etat  
dans le cadre d'une convention promotion de l'emploi**

Directeur de la publication : Alain QUILLOUT

Tirage : 100 exemplaires

Dépôt légal à parution

ISSN N° 1291 – 2565